96<sup>e</sup> année, no 142

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

# KRUGER PRODUIRA DE L'ÉLECTRICITÉ POUR HYDRO

## Investissement de 85 millions \$ dans l'arrondissement Brompton



**David Bombardier**

david.bombardier@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les citoyens de l'arrondissement de Brompton peuvent dormir sur leurs deux oreilles: la nouvelle centrale de cogénération à la biomasse de Kruger ne

devrait pas dégager d'odeurs nauséabondes, contrairement au site de l'entreprise Ferti-Val. Les intervenants de la compagnie Kruger se sont faits très rassurants sur ce point, hier après-midi, au cours de la conférence de presse marquant officiellement le début des travaux.

«Des installations à la fine pointe de la technologie sont prévues pour enrayer les odeurs, a assuré le premier vice-président et chef de l'exploitation du Groupe Énergie de Kruger, Jacques Gauthier. Le ministère de l'Environnement a fait ses

devoirs» avant d'autoriser le projet, qui nécessitera un investissement de plus de 85 millions \$ de la part de Kruger.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, n'a pas tari d'éloges envers cette nouvelle centrale, qui permettra de produire entre 19 et 23 MW d'électricité à partir de biomasse. «C'est un des meilleurs projets de développement durable que j'ai vus au cours des 20 dernières années», a-t-il souligné.

Chaque jour, l'usine brûlera 600 tonnes de biomasse sèche, soit des résidus et

de la fibre de bois qui, en temps normal, auraient été enfouis. L'énergie créée, suffisante pour éclairer un village de 4000 à 5000 habitants, sera rachetée par Hydro-Québec à un coût tenu secret, mais néanmoins «en bas du prix du marché», selon M. Gauthier. Le contrat est d'une durée de 20 ans. L'usine permettra à Kruger de réduire ses coûts de production tout en répondant à ses besoins essentiels de vapeur utilisée pour produire du papier.

Voir Kruger produira en page A2

## «Mon rôle sera crucial»

Joël-Denis Bellavance  
OTTAWA

Michaëlle Jean reconnaît volontiers qu'elle deviendra gouverneure générale durant l'une des périodes les plus mouvementées de la politique canadienne des trois dernières décennies. Et elle consulte déjà les experts constitutionnels afin d'être épaulée dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Le premier ministre Paul Martin a confirmé hier que Mme Jean, 48 ans, journaliste à Radio-Canada, deviendra le 27<sup>e</sup> gouverneur général du Canada le 27 septembre, succédant ainsi à Adrienne Clarkson dont le mandat de six ans a été marqué par la controverse causée par ses dépenses et ses nombreux voyages à l'étranger.

## Michaëlle Jean veut rehausser l'image de la gouverneure générale

Du coup, Mme Jean deviendra la première personne de race noire et la troisième femme à exercer ces fonctions devenues plutôt honorifiques au fil des ans, bien que ce poste revêt aujourd'hui une importance accrue en cette période de gouvernement minoritaire.

Mme Jean, dont la nomination a causé une certaine surprise à Ottawa, entreprendra donc son mandat au moment où la survie du gouvernement minoritaire de Paul Martin, ébranlé par le scandale des commandites, sera vraisemblablement de nouveau mise en danger par les partis d'opposition à l'automne.

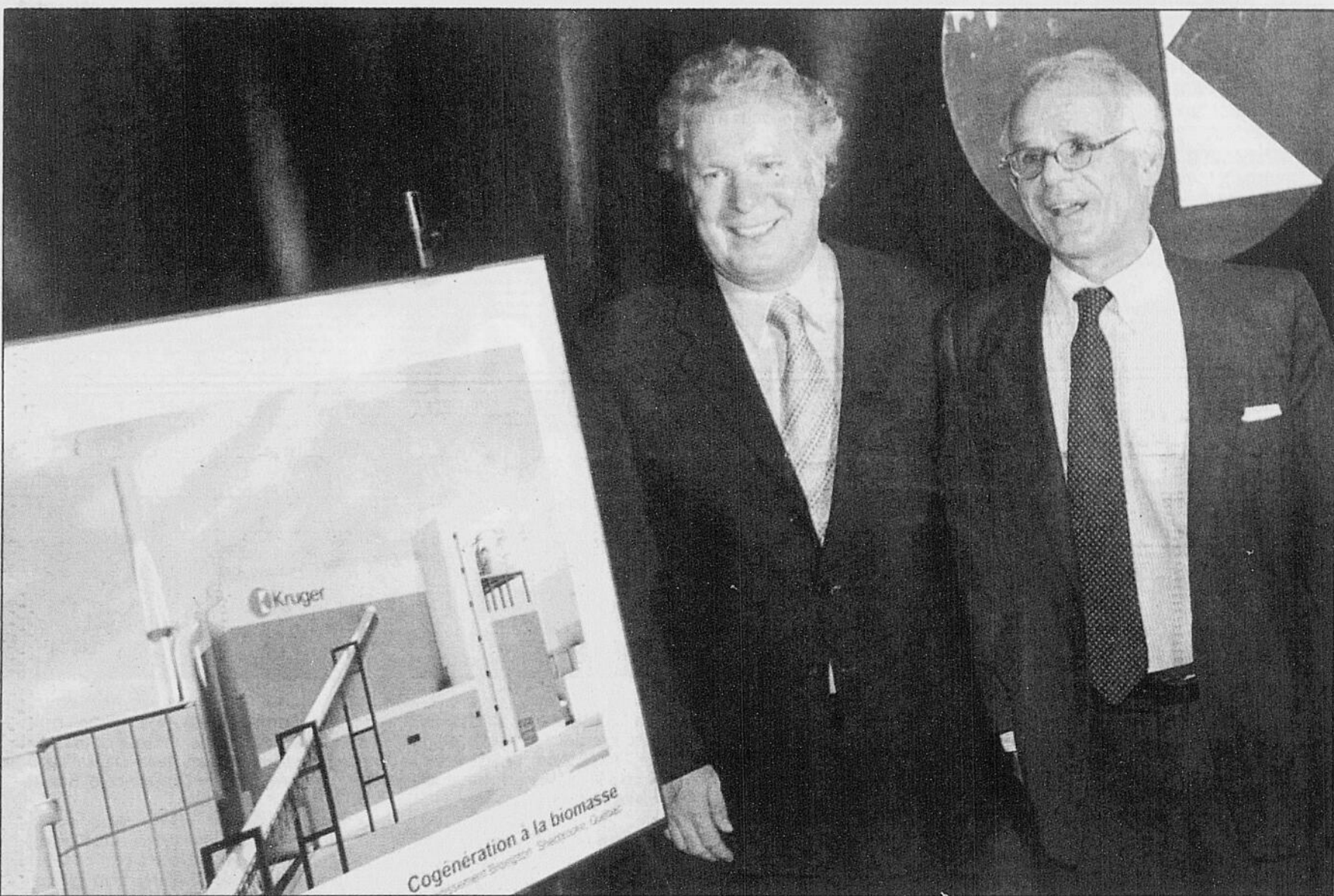
Devant les journalistes, Mme Jean a reconnu hier qu'elle arrive en poste à une période marquée par l'instabilité. Elle promet de faire preuve de rigueur avant de prendre toute décision qui pourrait toucher l'avenir du gouvernement Martin.

«J'ai l'intention d'assumer cette responsabilité de gouverneure générale de la façon la plus sérieuse possible et d'assumer toutes les responsabilités constitutionnelles qui viennent avec ce poste. Je crois que comme gouverneure générale, mon rôle sera crucial. Évidemment, ce n'est pas le premier gouvernement minoritaire de ce pays. L'histoire nous a certainement enseigné des leçons qui nous seront utiles. J'entends vraiment m'appuyer sur cet enseignement de l'histoire», a-t-elle déclaré.

## Crise au Parlement

Au printemps, le Parlement s'est enfoncé dans une crise après que le gouvernement Martin eut refusé de donner suite à une résolution du Parti conservateur, adoptée par une majorité de députés, exigeant sa démission. Le Parti conservateur et le Bloc québécois ont ensuite paralysé les travaux des Communes et ont évoqué l'idée de demander l'intervention de la gouverneure générale pour forcer la tenue

Voir «Mon rôle sera...» en page A2



Imacom, Vincent Cotnoir

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le président du conseil et chef de la direction de Kruger, Joseph Kruger, étaient présents, hier, au lancement des travaux de la toute nouvelle centrale de cogénération à la biomasse de Kruger, dans l'arrondissement de Brompton.

## Un autre homme s'en prend violemment à son ex puis se barricade



**René-Charles Quirion**

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca  
STOKE

Pour une troisième fois cette semaine, la région a été le théâtre, hier, d'un événement où un homme s'en est pris de façon violente à son ex-conjointe.

Cette fois, c'est un homme de 25 ans, de Stoke, qui n'a visiblement pas accepté sa rupture et qui est allé relancer son ex-conjointe à son logement du centre-ville de Sherbrooke. Recherché par les policiers à la suite de l'agression avec un véhicule à l'endroit de son ex-conjointe, l'individu s'est barricadé dans sa résidence du 527, route 216 à Stoke.

«Nos policiers ont d'abord investi le Bar bistro du quatre à Stoke, mais l'individu ne s'y trouvait pas. Par la suite, nos agents se sont déplacés à sa résidence», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, André Lemire.

Les policiers sont restés plusieurs minutes devant la résidence de l'homme de 25 ans. Après avoir fait plusieurs appels téléphoniques chez l'individu et demandé un mandat de perquisition, les policiers ont vu l'individu se rendre vers 13 h 15.

«Il est sorti de lui-même de la résidence. L'individu n'a offert aucune résistance. Il a été conduit au quartier général et a été interrogé. Le suspect fera face à des accusations criminelles vraisemblablement de conduite dangereuse et délit de fuite causant des blessures», indique le porte-parole du SPS.

Cet événement a débuté vers 6 h 45 dans la rue Webster au centre-ville de Sherbrooke. Le suspect a cogné à la porte de son ex, avec qui il n'était plus depuis un mois. Cette dernière lui aurait demandé de partir, puis est allée chercher son véhicule dans le stationnement à étages.

Selon André Lemire, le suspect, qui avait peut-être consommé de l'alcool avant les événements, l'a suivie et a percuté l'automobile de son ex-conjointe à deux reprises avant de prendre la fuite.

La jeune femme impliquée dans cette affaire de violence conjugale a été légè-



Imacom, Jocelyn Riendeau

L'homme de 25 ans s'était réfugié dans sa résidence du 527 de la route 216 à Stoke après avoir embouti à deux reprises le véhicule de son ex-amie de coeur, rue Webster au centre-ville de Sherbrooke.

ment blessée à une jambe.

Le père du suspect n'a pas voulu accorder d'entrevue. Il s'est contenté de dire

que son fils n'avait jamais été dangereux. Selon lui, rien ne laissait présager de tels événements avec son ex-conjointe.

**MÉTÉO**

Risque d'orage 30 à 40 % Max.: 25  
Lever du soleil: 5h35 Coucher: 20h08

**INDEX**

Ann. class. ....C6	Loterie .....A5
Arts .....D1	Météo .....C6
Décès .....D4	Mots croisés ..C5
Économie .....B4	Opinions .....A4
Horoscope .....C5	Sports .....C1
Le monde .....B2	

Connaissez-vous l'histoire du **PET ?**

Détails au [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)

Assurance médicale privée: un sursis accordé à Québec

**B1**

La Tribune est **100% RECYCLABLE!**



## Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Est-ce que ce sont les mêmes personnes qui choisissent la gouverneure générale et les joueurs du Canadien au repêchage?



## À LIRE DEMAIN



### Horloge biologique

Les gars et les filles passent le test...

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
<b>PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE</b> Louise Boisvert	<b>DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION</b> Pierre Vallée
<b>RÉDACTION</b> (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	<b>PUBLICITÉ</b> (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
<b>RÉDACTEUR EN CHEF</b> Maurice Cloutier	<b>DIRECTRICE</b> Suzanne-Marie Landry <b>ADJOINTS</b> Alain LeClerc Sophie Thibaut
<b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> André Larocque	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
<b>ADJOINTE AU DIRECTEUR</b> Jacynthe Nadeau	<b>ABONNEMENT ET TIRAGE</b> (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
<b>PRODUCTION ET INFORMATIQUE</b> <b>DIRECTEUR</b> René Béliveau <b>ADJOINTS</b> André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	<b>DIRECTEUR</b> André Custeau <b>ADJOINT</b> Serge Nadeau



### Michaëlle Jean

Le premier ministre Paul Martin a nommé jeudi la journaliste Michaëlle Jean, âgée de 48 ans, au poste de gouverneure générale du Canada. Elle sera installée le 27 septembre prochain.

► Née à Port-au-Prince, en Haïti. Forcée en 1968 à fuir le régime dictatorial de Duvalier, elle quitte avec sa famille pour le Québec.

#### ÉTUDES

**Au Québec** – baccalauréat en langues et littératures hispaniques et italiennes; maîtrise en littérature comparée.

**En Italie** – langue, culture et littérature italiennes.

► Parle et écrit couramment français, anglais, italien, espagnol et créole; lit aisément le portugais.

#### CARRIÈRE

**1979-87** – oeuvre au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Enseigne en études italiennes à l'Université de Montréal.

#### JOURNALISME

**1986** – collabore à un numéro spécial du magazine «Parole Métèque» consacré à la chute du régime Duvalier.

**1987** – participe au documentaire de Tahani Rached «Haïti nous sommes là».

**1988** – entre à la télévision de Radio-Canada comme reporter à «Actuel».

**1989** – affaires publiques à «Montréal ce soir».

**1991-92** – présente «Virages» sur l'évolution des valeurs et le choc des générations dans la société québécoise.

**1992-95** – joint l'équipe du Point. **1995** – devient journaliste-présentatrice à RDI.

**1999** – présente à CBC-NewsWorld les émissions de documentaires «The Passionate Eye» et «Rough Cuts».

**Septembre 2001** – journaliste-présentatrice au Téléjournal les week-ends.

**Septembre 2003** – chef d'antenne du journal télévisé «Le Midi» à Radio-Canada et sur RDI.

#### DOCUMENTAIRES

Avec son conjoint Jean-Daniel Lafond:

**1994** – «Tropique Nord»

**1995** – «Haïti dans tous nos rêves»

**1999** – «L'heure de Cuba»

— PC

## Michaëlle Jean: «Mon rôle sera crucial»

Suite de la page A1

d'un nouveau vote de confiance.

Les libéraux ont finalement accepté de tenir un vote de confiance sur le budget quelques jours plus tard, un vote qu'ils ont remporté de justesse.

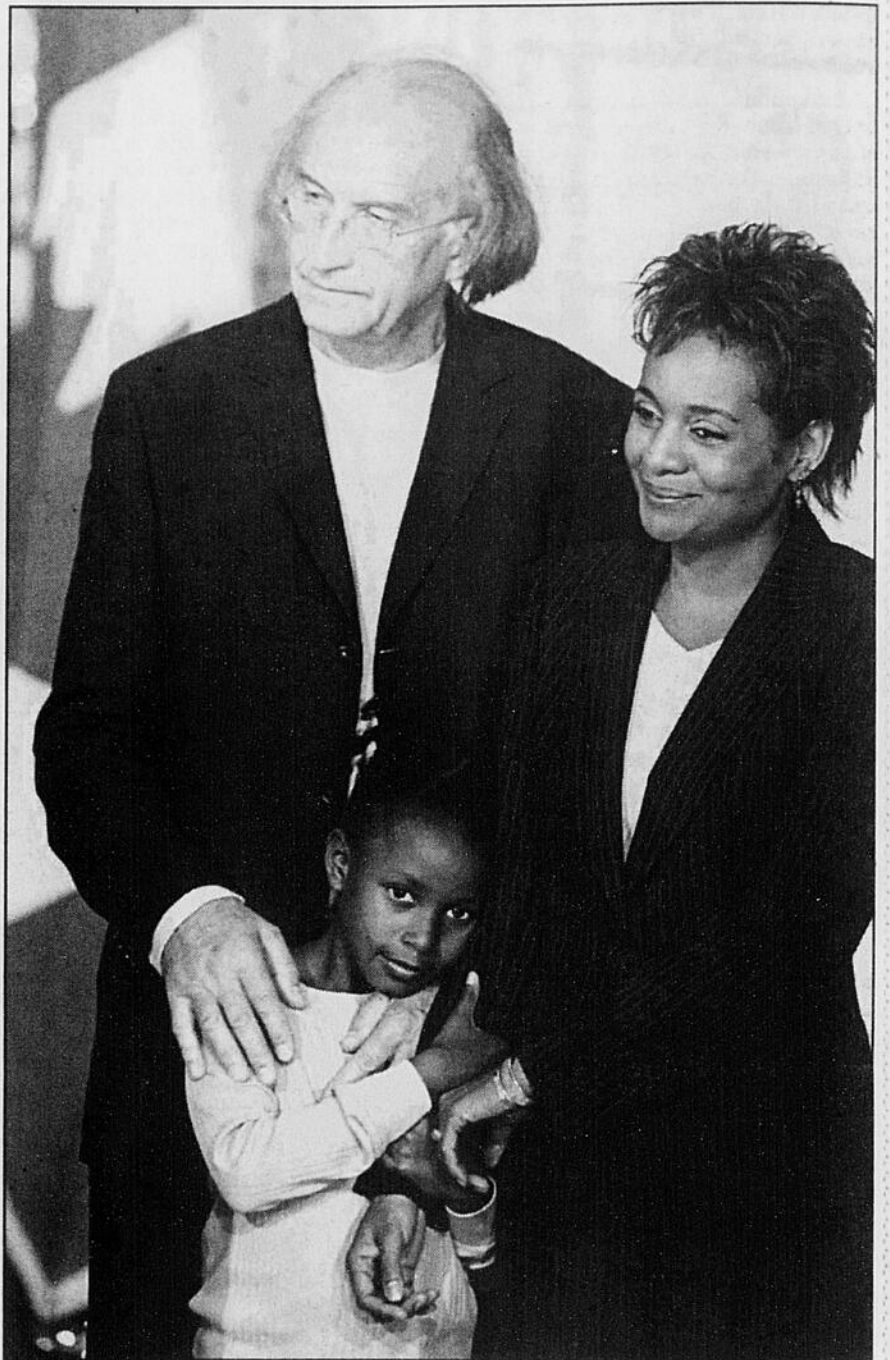
Hier, M. Martin a balayé du revers de la main toute suggestion voulant que cette nomination vise en partie à redorer le blason de son gouvernement au Québec, une province où il doit faire des gains aux prochaines élections s'il veut remporter une majorité des sièges à la Chambre des communes.

«Cela n'a rien à avoir avec cela. (...) Mme Jean a été nommée à cause de ses qualités personnelles, à cause de son histoire et parce qu'elle incarne le pays dans lequel nous croyons», a déclaré M. Martin.

Michaëlle Jean promet d'être «une citoyenne parmi les citoyens» et de défendre vigoureusement la cause des enfants lorsqu'elle deviendra gouverneure générale.

Souriante et manifestement émue de devenir la nouvelle représentante de la reine Elizabeth II au Canada, Mme Jean était d'ailleurs accompagnée de sa fille de six ans, Marie-Éden, qui s'est amusée à déplacer quelques verres d'eau sur une petite table pendant une partie de la conférence de presse, et de son mari, le documentariste Jean-Daniel Lafond.

«Je suis une femme d'action et j'ai très hâte de commencer», a d'ailleurs lancé Mme Jean, qui est née à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, un pays qu'elle a fui avec sa famille en 1968 à cause du régime dictatorial de François Duvalier.



Presse Canadienne

La Montréalaise Michaëlle Jean sera la première personne de race noire à occuper les fonctions de gouverneure générale lorsqu'elle sera installée, le 27 septembre. Elle était accompagnée de son mari, Jean-Daniel Lafond, et de leur fille adoptive Marie-Éden, six ans, lors de l'annonce officielle dans le foyer du sénat.

les plus remarquables de ce pays».

Cela dit, Mme Jean a promis de préciser les domaines où elle compte intervenir, outre la cause des enfants, au moment de son installation, et qu'elle utilisera l'argent des contribuables de manière judicieuse.

Interrogée au sujet de la situation qui prévaut en Haïti, Mme Jean a déclaré avoir de la difficulté à assister «à cette catastrophe sans fin, à cette calamité» qui s'abat sur son pays d'origine. Elle a dit espérer que la communauté internationale donne aux Haïtiens les outils dont ils ont besoin pour sortir de cette misère.

#### Archaïque

Le Parti conservateur et le NPD ont

salué cette nomination. Le Bloc québécois, lui, a fait bande à part en affirmant que le poste de gouverneur général n'a plus sa place dans un pays comme le Canada.

«Même si les qualités personnelles et la compétence professionnelle de Mme Jean sont tout à fait incontestables, il n'en demeure pas moins que la fonction même de gouverneur général du Canada représente une institution archaïque, passiste et coûteuse qui n'a pas sa place dans un État moderne», a déclaré le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Le président de la Coalition nationale des citoyens, Gerry Nicholls, a dénoncé le choix du premier ministre, affirmant que le poste de gouverneur général aurait dû être comblé par un Canadien venant des provinces de l'Ouest. (La Presse)

## Quand JEUNESSE s'en mêle

### Un peu d'attention s'il vous plaît



Vicky Goyette

vicky.goyette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Ne pas savoir. N'est-ce pas angoissant de ne pas savoir? Ne pas savoir quand notre enfant rentrera, ne pas savoir ce que la vie nous réserve. Ou encore ne pas savoir si on est un bon employé...

La vie et le travail ne sont-ils pas déjà assez stressants pour que l'on puisse au moins savoir si on fait du bon travail au bureau? Tout indique que non. Pourtant, ces angoisses pourraient être neutralisées par deux principes bien simples: la rétroaction et la reconnaissance.

Tiens, apprendrais-je de nouveaux mots à certains gestionnaires? Mais peut-être sont-ils plutôt en train de se transformer en autruches pour se cacher la tête dans le sable. Je souhaite que non et j'espère plutôt avoir allumé une lumière dans leur tête.

Ne savez-vous donc pas que donner de la rétroaction aux employés augmente la motivation de ces derniers? Ne faites pas l'autruche une autre fois. Pour avoir des amis étudiant en administration, je sais que les cours de ressources humaines vous l'apprennent.

Et cette motivation amène généralement chez l'employé un meilleur rendement et un sentiment de bien-être au travail, donc souvent moins de dépressions et d'absentéisme. Parce que s'il faut s'améliorer, on fera des pieds et des mains pour être à la hauteur. Et si l'on sait qu'on fait du bon travail, on veut tellement continuer dans cette voie qu'on n'ira pas en deçà de ce que l'on est capable. Oui il est possible de s'autoévaluer, mais c'est important pour le moral de savoir si notre patron nous apprécie.

D'autant plus que donner de la reconnaissance et du feedback ne COÛTE RIEN. Voilà. C'est lancé. Ce devrait être un bon argument pour convaincre des gestionnaires.

Certains m'en voudront peut-être de parler de l'exemple modèle qui suivra. Selon moi, McDonald's l'a, l'affaire des ressources humaines. J'en parle en connaissance de cause parce que j'y ai été employée pendant près de quatre ans. Peu importe tout ce qu'on peut dire de cette multinationale du fast-food, reste que je n'y ai pas travaillé pour rien pendant aussi longtemps. C'est que j'y étais bien.

Mon travail était constamment apprécié à l'aide de feedbacks oraux ou écrits. Puis, chaque six mois, je recevais une évaluation complète en plusieurs points. À mon tour, ayant grimpé l'échelle de mon McDo, j'ai donné du feedback comme j'en ai reçu. Et les prix d'employés du mois ne sont pas là pour être ridiculisés; c'est de la reconnaissance qui touche beaucoup celui qui la reçoit.

Je conviens que McDonald's a des gros sous pour engager des têtes qui pensent à leurs employés. Mais ces sous sont inutiles pour savoir qu'un petit feedback contribue au mieux-être des employés. Il faut aussi dire que j'avais une gérante en or, le genre de perle qu'on voudrait tous avoir comme patronne.

Lors de mes deux derniers stages, le premier dans un ministère provincial et le deuxième dans une multinationale québécoise, j'angoissais de ne pas recevoir de commentaires sur mon travail. Fallait-il que je continue dans le même sens ou que je m'améliore? Je l'ignorais, alors que j'étais supposée être en période d'apprentissage en milieu de travail, donc, en étant supervisée.

Je n'ai aucunement la prétention d'avoir la solution à tous les problèmes de démotivation en milieu de travail ni d'être une professionnelle des ressources humaines. Je comprends aussi très bien les contraintes de temps auxquelles les gestionnaires sont confrontés et le fait qu'ils sont parfois promus à un tel poste sans formation aucune. Cependant, je ne crois pas être la seule qui aimerait voir diminuer quelque peu son angoisse!

Donner de la rétroaction et de la reconnaissance est une philosophie dont toute entreprise devrait se prévaloir. N'est-ce pas, gentils gestionnaires!

#### Pertinence de la monarchie

M. Martin s'est d'ailleurs félicité du fait que Rideau Hall, la résidence officielle du gouverneur général à Ottawa, sera le foyer «d'une jeune famille pour la première fois depuis l'époque d'Ed Schreyer», qui a été gouverneur général de 1979 à 1984.

Interrogée au sujet de la pertinence de la monarchie, Mme Jean a soutenu que le poste de gouverneur général demeure la plus vieille institution au pays et qu'elle compte bien rehausser son image, notamment au Québec, en s'assurant qu'elle soit «à la portée de toutes et de tous, sans distinction».

«Oui, c'est une responsabilité constitutionnelle, mais c'est aussi une responsabilité beaucoup plus large que cela, c'est-à-dire d'aller à la rencontre des gens. Je veux être une citoyenne parmi les citoyens. J'ai une vision très citoyenne des choses. Je crois beaucoup au fait que la démocratie est portée par les hommes et les femmes qui font qu'elle a un sens. Je serai vraiment guidée par cette conviction profonde des choses», a-t-elle déclaré.

Mme Jean a d'ailleurs tenu à saluer le travail accompli par Adrienne Clarkson, qui a consacré une partie de son mandat aux arts et aux dossiers touchant le Nord canadien. Mais elle n'a pas voulu critiquer les dépenses de Mme Clarkson, affirmant que l'histoire se souviendra d'elle «comme l'un des gouverneurs généraux

## Kruger produira de l'électricité pour Hydro

Suite de la page A1

«L'utilisation de la biomasse joue un rôle déterminant pour la protection de l'environnement puisqu'elle permet de réutiliser des résidus de transformation de bois et ainsi de maximiser l'utilisation de la ressource, a pour sa part mentionné le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil. Ce procédé permet aussi la préservation de notre environnement, en réduisant le risque de contamination des sols et de la nappe phréatique.»

Concrètement, cette nouvelle centrale de cogénération viendra éliminer la consommation annuelle de 31 millions de litres de mazout, soit l'équivalent de plus de 200 000 barils. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 83 000 tonnes par année, ce qui équivaut au retrait de la circulation de 18000 véhicules. Il s'agit d'un «apport substantiel sur le plan environnemental», a insisté M. Charest.

Les travaux dureront 20 mois et comprennent deux étapes. La première consiste à installer une chaudière pour brûler les boues de papeteries, les écorces et d'autres résidus de bois. La deuxième concerne l'installation d'une turbine à vapeur fonctionnant en aval de la chau-

dière. Cette turbine produira de l'électricité et fournira toute la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'usine.

#### De 100 à 200 emplois

La construction de l'usine entraînera la création de 100 à 200 emplois directs, en plus de consolider le gagne-pain de 470 travailleurs syndiqués CSN. «C'est une excellente nouvelle, s'est d'ailleurs réjoui le président du conseil central de la CSN en Estrie, Jean Lacharité. Ce n'est pas à dédaigner, surtout dans le contexte actuel où on a eu de nombreuses pertes d'emplois dans les industries de la région au cours des dernières années.»

À ce sujet, les employés de l'usine Kruger de l'arrondissement de Brompton n'ont visiblement rien à craindre, du moins si on en croit les propos du président du conseil et chef de la direction de Kruger, Joseph Kruger. «Cette usine est ici pour longtemps», a assuré le grand patron de cette compagnie de pâtes et papiers, devant plus d'une cinquantaine d'employés à la mine réjouie.

Le président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Jean-Guy Dépot, était tout aussi heureux de voir

que le Québec se tourne enfin vers d'autres sources d'énergie: «Ça se faisait un peu partout au Canada et aux États-Unis, mais jusqu'à maintenant, ce n'était pas le cas au Québec. En bout de ligne, ça représentera peut-être un nouveau barrage de moins...»

Le premier ministre Charest a d'ailleurs rappelé qu'il souhaitait diversifier les sources d'énergie de la province. Même s'il privilégie toujours l'hydroélectricité comme source principale d'énergie, le gouvernement libéral veut aussi exploiter l'énergie éolienne, la cogénération et les biocarburants comme l'éthanol et le biodiesel, a expliqué le député de Sherbrooke.

Rappelons que la nouvelle usine de Kruger découle d'un appel d'offres d'Hydro-Québec. Un autre projet semblable a été accepté à Gatineau, où 20,4 MW d'électricité seront aussi produits à partir de biomasse. Le grand patron de Kruger, Joseph Kruger, n'a pas caché son intérêt à construire d'autres usines de cogénération au cours des prochaines années. Il a publiquement demandé à Hydro-Québec de se joindre à Kruger pour d'autres projets du genre.



Mario  
**GOUPIL**

## Le choix de Michaëlle

Voilà qui est fait: Michaëlle Jean a été confirmée dans les fonctions de gouverneur général du Canada. Content?

Je vous connais, vous vous réjouissez pour Michaëlle. Bonne journaliste, beauté naturelle, intelligente, cultivée et tout ce que vous voulez. Paul Martin aura beau soutenir qu'il ne l'a pas choisie pour relever sa cote de popularité au Québec, nous ne sommes pas obligés de le croire. C'est un politicien, il ne faut pas l'oublier.

C'est la deuxième fois de suite qu'un premier ministre canadien pige chez les animateurs-journalistes pour trouver un gouverneur général, porte-étendard de la reine d'Angleterre au Canada. Michaëlle Jean succède en effet à Adrienne Clarkson, elle-même une ancienne journaliste.

Remarquez que ça aurait pu être pire comme choix. Imaginez un seul instant une Denise Bombardier ou un Gilles Proulx à Rideau Hall. Le Canada anglais ne s'en serait jamais remis. Et moi non plus!

Néanmoins, je ne suis pas d'accord avec le choix de Michaëlle Jean et cela n'a rien à voir avec sa personne. En fait, je partage l'opinion de Gilles Duceppe quand il dit que la fonction de gouverneur général représente une institution archaïque et coûteuse. Beaucoup trop coûteuse.

Vous savez à combien se chiffrait le budget principal des dépenses 2004-2005 du Bureau du gouverneur général du Canada?

Plus de 19 millions \$, incluant l'équivalent d'un salaire annuel imposable de 170 000 \$. À ce prix-là, je me passerais facilement d'une représentante de la reine au Canada.

Au fait, je n'ai jamais pu oublier la visite d'Adrienne Clarkson à Sherbrooke en janvier 2003. Elle était débarquée chez nous avec sa suite qui comptait au moins sept personnes. Et il y en avait d'autres à l'extérieur qui laissaient tourner les moteurs de quatre limousines pour ne pas qu'elles refroidissent.

Le Canada a-t-il vraiment besoin de tout ce cirque?

## De Fillion à Gendron

Cela m'étonnerait beaucoup que Stéphane Gendron, le maire de Huntingdon, un ti-clin qui a la langue bien pendue, connaisse une longue carrière de commentateur à la télévision ou à la radio.

Ça n'augure pas très bien quand on est obligé, après quelques semaines seulement à l'antenne, de présenter des excuses au premier ministre du Québec pour avoir dit de lui qu'il est un «menteur», un «imbécile» et un «meurtre».

Stéphane Gendron a l'avantage d'avoir la parole facile et c'est probablement ce qui lui a valu un boulot dans les médias électroniques. Il ne lui reste plus maintenant qu'à apprendre à dire des choses intelligentes.

Le Québec n'a surtout pas besoin d'un autre Jeff Fillion.

## Le retour du hockey

Vous croyez que les amateurs tiendront rigueur aux propriétaires et aux joueurs de la LNH pour les avoir privés de hockey pendant une saison complète?

Pfff... Les gens oublient vite. Moi le premier.

Cela fait deux jours maintenant que je me surprends à consulter Cyberpresse pour prendre connaissance des dernières signatures de contrat chez les agents libres de la Ligue nationale de hockey.

Cela dit, je suis particulièrement content que le Canadien ait offert un contrat à Mathieu Dandenault, un p'tit gars de chez nous qui souhaitait jouer à Montréal. C'est une race en voie d'extinction.

Mathieu Dandenault est l'un des bons patineurs que j'ai vu évoluer à Sherbrooke au hockey junior. Il a été développé comme joueur d'attaque, mais les Red Wings de Detroit — lire Scotty Bowman — ont joué au yoyo avec lui en l'employant tantôt comme attaquant et tantôt comme défenseur.

Dans mon livre, il est davantage un joueur d'avant qu'un défenseur, mais voilà que le Canadien voudrait en faire le successeur de Patrice Brisebois. N'est-ce pas trop lui en demander?

Quoi qu'il en soit, j'ai bien hâte de voir de quelle façon Claude Julien va l'utiliser.

## Question

Les Nordiques auraient-ils quitté Québec si le plafond salarial avait été instauré 10 années plus tôt?

Peut-être pas.

Ce qui est sûr, par contre, c'est que les Canucks de Vancouver et les Flames de Calgary n'auraient jamais pu retenir leur joueur vedette respectif, Markus Naslund et Jarome Ingulin, sans l'instauration de ce plafond salarial.

Il n'y a pas si longtemps, on ne donnait pas cher de la peau de équipes canadiennes dans la LNH. Maintenant, tout est possible. Peut-être même de voir les Nordiques revivre un jour.

mgoupil@latribune.qc.ca

# Les usagers de la 410 risquent un autre été chaud

Transports Québec aimerait paver les deux voies à l'est l'an prochain



Daniel  
**Forgues**

daniel.forgues@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les usagers de l'autoroute 410 n'ont pas fini de prendre leur mal en patience parce que le ministère des Transports a prévu le pavage des deux voies de la section est dès l'été prochain, a pu apprendre *La Tribune*.

Porte-parole du ministère des Transports, Denis L'Heureux confirme cette intention de procéder aux travaux, «mais on ne promet rien, tout dépendra du budget que l'on adoptera au mois de mars», dit-il.

«On en fait quand même une priorité pour la région l'an prochain.»

Quant au remplacement de la bande médiane sur la 410, entre le boulevard Université et l'autoroute 10, la moitié des travaux sont complétés tandis que l'on a commencé l'asphaltage de la section ouest plus tôt cette semaine.

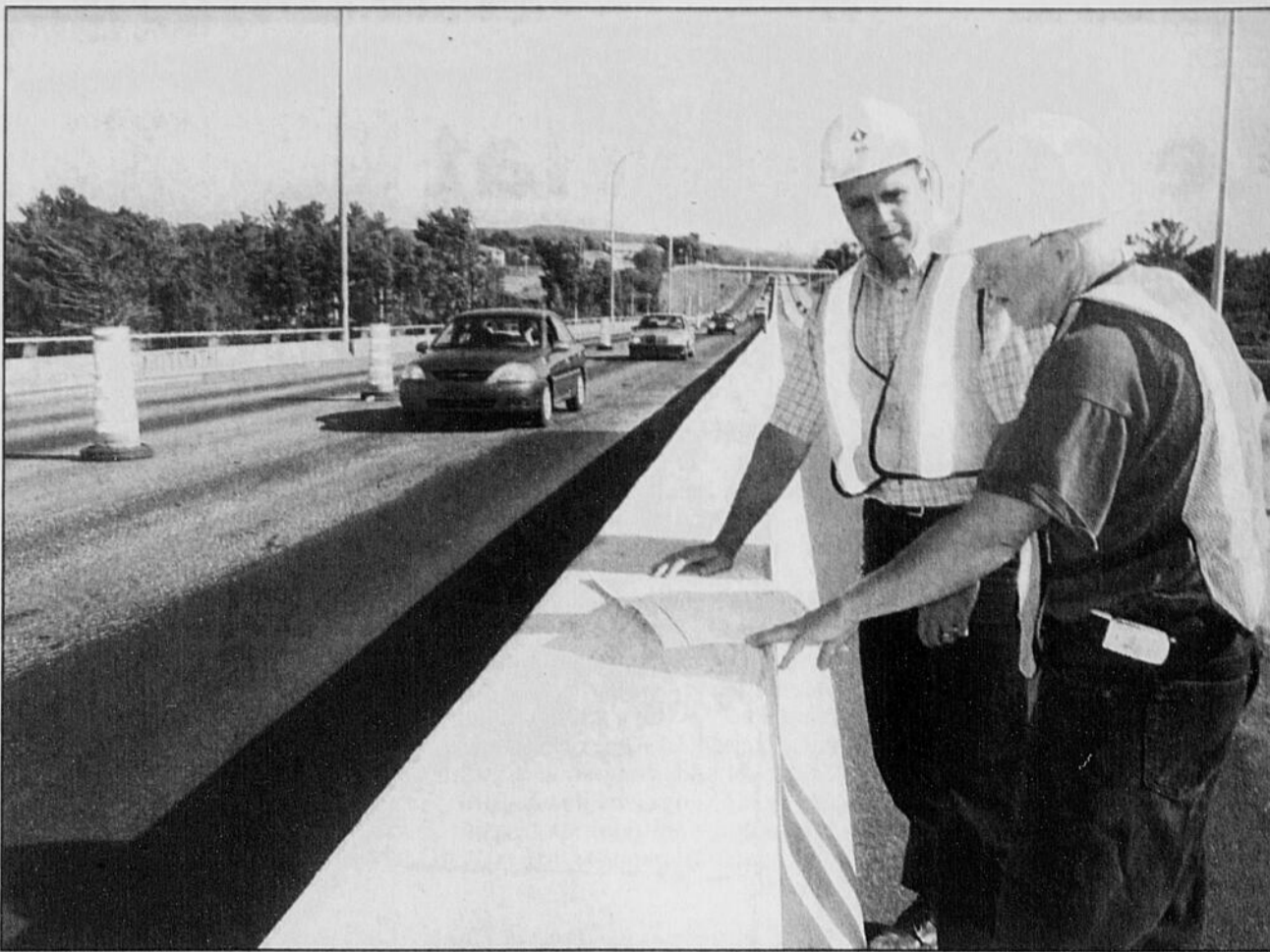
## Échéancier respecté

Alors qu'il faisait le point avec M. L'Heureux mercredi après-midi, le chargé de projet Pierre Laterreur de la firme DJL indique que l'échéancier est actuellement respecté et que l'on entend bien se conformer à la date limite prévue au contrat, soit le 28 août.

«Le seul élément qui pourrait nous retarder, c'est la pluie qui pourrait nous ralentir lors des travaux d'asphaltage.»

À lui seul, le ciment nécessaire pour la nouvelle bande médiane de béton longue de 2,5 kilomètres pourrait servir à construire un trottoir long de 7,5 kilomètres!

Il a fallu deux semaines pour démolir l'ancienne bande qui datait de plus de 30 ans; le ciment concassé a été récupéré et sera recyclé en béton concassé.



La Tribune, Daniel Forgues

Le chargé de projet pour la firme Construction DJL, Pierre Laterreur, a fait le point au sujet des travaux sur la 410 en compagnie de Denis L'Heureux, porte-parole régional du ministère des Transports.

Pour former la nouvelle bande sur place, une vingtaine de bétonnières à 1500 \$ du voyage se présentent quotidiennement sur le chantier.

## Aucun incident

La nouvelle bande de béton ne contient aucun métal contrairement à l'ancienne, est légèrement plus étroite et devrait avoir une durée de vie de plus d'une quarantaine d'années.

MM. L'Heureux et Laterreur s'entendent sur un fait: depuis le début des travaux, en mai dernier, il n'y a eu aucun incident déplorable sur le chantier qui se déroule tout de même sur une voie rapide. De plus, les bouchons de circulation ont été plutôt rares, mais la vitesse est réduite.

Cette portion de la 410, dit M. L'Heureux, représente en importance la deuxième route où l'on trouve le plus de circulation en Estrie, avec un

débit moyen annuel de 29 000 véhicules; la route la plus fréquentée en Estrie est l'autoroute 10-55 avec un débit de 34 000 véhicules par jour.

La firme Construction DJL du canton de Hatley assume les travaux avec un contrat de 3,2 millions \$ et fait affaires avec plusieurs sous-traitants de la région. La firme Lambert et Grenier de Drummondville a d'ailleurs obtenu le tiers des contrats de sous-traitance.



Imacom, Jocelyn Riendeau

C'est dans ce petit chalet de Kingsey Falls que Jean Boisvert s'est caché pour séquestrer Louise Leclerc pendant plus de 36 heures.

# Séquestrée dans un petit chalet de Kingsey Falls

Louise Leclerc raconte ses 36 heures angoissantes à son fils

René-Charles Quirion  
RICHMOND

C'est dans un petit chalet de bois d'environ 12 pieds sur 20 niché dans une érablière du 10e rang à Kingsey Falls et situé à une centaine de mètres de la route de gravier de ce secteur rural que Jean Boisvert a séquestré Louise Leclerc de dimanche soir à mardi matin.

Deux matelas, trois chaises, un poêle, l'ameublement de l'habitation était très rudimentaire. Le bâtiment n'était certes pas visible du haut des airs par les hélicoptères de la Sûreté du Québec qui ont survolé le secteur. Les plus proches résidences se trouvaient à environ 500 mètres de l'endroit où Jean Boisvert s'était caché.

Ce n'est que le mardi que Louise Leclerc a senti un peu de lucidité chez son ex-mari et qu'elle a alors saisi la chance

de se sortir de l'emprise de son ravisseur.

«Le dimanche soir et le lundi, il n'y avait rien à faire. Elle n'a même pas essayé de se sauver tellement c'était peine perdue. Lorsqu'elle a senti un moment de lucidité chez mon père, elle en a profité pour le raisonner afin qu'il se livre à la police», explique le fils du couple Normand Boisvert.

Ce dernier a passé de longues minutes à écouter le récit de sa mère, le jour où elle a reçu son congé de l'hôpital.

«Elle a réussi à le convaincre d'aller prendre une marche pour penser à la situation. Ma mère lui a rappelé qu'elle l'avait aidé par le passé. Elle lui a dit que si lui voulait en finir, elle, de son côté, souhaitait continuer à vivre», soutient Normand Boisvert.

Dans ses efforts pour faire entendre raison à l'homme de 51 ans, Louise Leclerc lui a aussi parlé de leurs trois petits-enfants.

«Ils ont décidé de se rendre chez les Aubé à Danville car ce sont des amis de confiance. Ils se voyaient moins souvent maintenant, mais ils restaient toujours amis. Je ne connaissais pas l'endroit où ils se sont réfugiés. D'après moi, mon père a décidé par hasard de s'arrêter à cet endroit», avance Normand Boisvert.

Ce dernier soutient qu'il laissera passer un peu de temps, mais qu'il se rendra voir son père à l'hôpital ou à la prison.

«Il restera toujours mon père. Je vais certainement me faire à l'idée de ce qu'il a fait», estime Normand Boisvert.

Rappelons que Jean Boisvert fait face à dix chefs d'accusation pour avoir enlevé, séquestré, menacé et agressé sexuellement Louise Leclerc. Il fait aussi face à des charges de tentative de meurtre, de voies de fait avec lésions et de voies de fait graves à l'endroit de son ex-épouse et du nouveau conjoint de celle-ci, Guy Cayer.

# Boucher somme Landry de laisser la place aux plus jeunes

David Bombardier  
SHERBROOKE

Le député Claude Boucher somme Bernard Landry de laisser la place aux plus jeunes à la direction du Parti québécois. «Il peut encore faire beaucoup comme leader souverainiste, mais plus comme chef du parti, a confié à *La Tribune* le député de Johnson. Il faut passer à une autre génération» de politiciens.

M. Boucher se joint donc à son collègue François Gendron, qui invitait la semaine dernière l'ancien chef du PQ à confirmer sa retraite politique. Encore cette semaine, Bernard Landry a entretenu le suspense en laissant la porte grande ouverte à un retour à la vie politique active comme candidat à sa propre succession.

## Perte de crédibilité

Selon Claude Boucher, cette éventualité «pourrait brouiller les pistes» dans la course à la direction qui oppose jusqu'à maintenant 12 candidats déclarés. Bernard Landry «se nuirait plus à lui-même», croit le député de Johnson. «Je pense qu'il ne peut pas gagner et qu'il perdrait alors toute sa crédibilité», ajoute-t-il, tout en précisant que «la plupart» des députés du PQ partagent son avis.

## Charest

De son côté, le premier ministre du Québec, Jean Charest, refuse de se prononcer sur ce que devrait faire M. Landry. «C'est sa décision», répond-il simplement. «Mais je trouve regrettable la façon dont il est traité par certains candidats [à la direction] du PQ, qui le font passer pour quelqu'un qui a peu de valeur.»

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Le coup d'éclat de l'année



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

**P**our un coup d'éclat, c'en est tout un! Personne ne s'y attendait, personne n'aurait osé y penser. Vraiment: une femme, jeune, Québécoise, d'origine haïtienne, journaliste... gouverneur général du Canada! Autant de raisons pour lesquelles, partout au Canada, la nomination de Michaëlle Jean suscite les meilleures et les pires des réactions. Auxquelles il faut, bien entendu, mêler les nôtres. Avec le sentiment bien réaliste de n'apporter qu'une goutte d'eau dans le torrent bien nourri d'émotions diverses. Car il faut bien l'admettre, jamais une nomination fédérale n'aura suscité autant d'expressions passionnées dans le peuple québécois, sans trop connaître celles qu'il faudrait entendre dans le reste du Canada.

Commençons par la négative. Pourquoi priver de son droit de parole une personne de haute compétence professionnelle qui rehausse le milieu des médias par sa valeur personnelle et la qualité de son travail? Dommage, il est vrai. Michaëlle Jean avait le respect de ses employeurs et de ses auditeurs. La profession en a d'autres; mais pas par centaines, principalement dans les médias électroniques, où la valeur des personnes ne se fonde pas toujours sur les qualités intellectuelles. Michaëlle Jean laisse donc un métier qui a besoin d'elle; et tout le monde y perd.

Elle n'est pas née au Canada. On entend la réflexion chez ceux qui se sentent malheureux que des représentants des «deux peuples fondateurs» perdent leurs assises fondamentales. C'est peut-être parce que les «deux peuples fondateurs» ne trouvent même plus leur place originelle dans la fédération canadienne actuelle. Parce que la réalité canadienne ne se souvient plus de ce qu'elle était. Parce que les Canadiens se préparent à une nouvelle définition d'eux-mêmes: une société partageant une volonté de vivre ensemble malgré les histoires d'hier et même d'aujourd'hui.

Une autre Québécoise? Ça ne compte pas. Une autre femme? Pas davantage. La règle de l'alternance n'existe plus que dans les vieilles sociétés qui n'ont pas trouvé d'autres moyens de respecter les différences

dans les nouvelles égalités.

Le choix est politique? Évidemment! On n'a qu'à entendre les milieux nationalistes critiquer cette nomination qui n'est pas censée les concerner! Tout le monde sait que la faune de Radio-Canada est particulièrement orientée vers une option qui se soucie ordinairement peu du choix ou des responsabilités du gouverneur général. Et voilà que, tout à coup, Paul Martin a tendu l'oreille à des conseillers assez malins pour l'aider dans son combat électoraliste des mois à venir. Une journaliste francophone représentera la reine au Canada! Avouons-le, le coup est fumant!

### Maintenant, positivement.

Michaëlle Jean est une personne reconnue comme intelligente, instruite, venant du pays le plus pauvre de l'Amérique, multilingue, maîtrisant mieux le français que plusieurs Québécois de souche et l'anglais tout autant, représentant la nouvelle réalité canadienne: celle d'un pays où les fondateurs ont décidé de ne plus se reproduire et qui doivent compter sur les immigrants pour survivre.

Michaëlle Jean laisse un métier qui a besoin d'elle et tout le monde y perd

On connaît les noms d'autres personnes, du Québec, qui auraient pu exercer cette fonction prétendument honorifique et pourtant représentative d'une réalité très présente. Elles auraient refusé le poste pour diverses raisons. Celle qui a accepté le méritait autant que les autres.

Si elle peut éviter les dépenses royales que celle qui la précédait aimait s'offrir, si elle sait convaincre son mari de porter des vêtements qui respectent les lieux, les occasions et les personnes, si elle utilise sa propre histoire pour comprendre le rôle de pays hôte qui a obligatoirement besoin de nouveaux citoyens pour protéger ses ambitions, bref, si elle peut incarner la nouvelle réalité canadienne, qui n'en est plus une d'affrontement dépassé entre «les Anglais et les Français», Michaëlle Jean donnera peut-être un sens à une fonction qui pourrait devenir utile dans une fédération agonisante.

## NOUVEAU CASINO: LOTO-QUÉBEC JONGLE AVEC UN PROJET DE 1,2 MILLIARD



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### Tribune libre

## Interdit aux chiens

**P**resque chaque jour, beau temps mauvais temps, depuis plus d'un an, je fais le tour du, plus en plus resplendissant, Lac des Nations accompagné de mon chien. Même si cela est interdit par un règlement de la ville de Sherbrooke, ce chien, entièrement noir, quand il fait +40° à l'ombre, saute dans la Lac à chaque occasion qu'il trouve. Cette semaine, un surveillant de parc m'a dit que les chiens étaient interdits à l'eau et que la raison du règlement était que cela nuisait à l'écosystème. Dame nature aurait-elle des tendances suicidaires? Aurait-elle pourvu les chiens de dons secrets leur permettant de détruire un écosystème aquatique en s'y baignant? Peu importe. En même temps que sa demande de faire sortir mon chien de l'eau (qui, comme tout chien qui se respecte, était parti chercher une branche trois fois sa longueur) nous avions comme ambiance de fond le son des trois magnifiques hors-bord qui sillonnent le Lac des Nations du matin au soir, au grand plaisir de dame nature sûrement. Un peu frustré sur le moment, je me suis vite ravivé en pensant que la ville voulait sûrement aussi protéger mon chien en l'empêchant de se baigner dans ce Lac chargé de résidu d'essence. Merci en attendant. Étant moi-même amant de la nature, mais pos-

édant peu de connaissances en écologie, c'est la seconde fois cette année que je frémis à l'idée que mon retriever de presque 100 livres détruit l'écosystème. La première fois, au parc du Mont-Orford, le gardien, les deux pieds posés sur des tonnes et des tonnes de petit gravier gentiment déposé dans la forêt, encore pour le plus grand plaisir de dame nature, m'a dit que les chiens étaient interdits parce qu'ils détruisaient l'écosystème. Sérieusement, entre les hors-bord du Lac des Nations et les aménagements «écologiques» de la SÉPAQ, vous serez d'accord

avec moi pour sérieusement remettre en doute les connaissances écologiques de nos décideurs (si le motif du règlement évoqué pour les chiens est le vrai bien sûr). Je me fais prophète pour un instant et je prédis que, d'ici 2010, les chiens seront interdits aux alentours du Lac des Nations pour la même raison qui fait que le militaire n'ose plus marcher avec ses bottes tellement il a mit d'efforts à les faire reluire.

Patrick Hébert  
Sherbrooke

### Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca); par télécopieur: 564-8098; ou par la poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

### Tribune libre

## Une question de tolérance

**Q**uand les vacances de la construction achèvent, tout le monde s'entend pour dire qu'il y a eu beaucoup de bateaux sur les plans d'eau. Grâce aux accès publics qui permettent à ceux qui n'ont pas une place au bord de l'eau d'avoir accès au plan d'eau, le nombre d'embarcations dépasse largement la simple utilisation des riverains immédiats. Certains s'en plaignent, d'autres trouvent ça agréable de voir les gens profiter de l'été. De toute façon, la période achalandée sur les lacs ne s'étend guère plus que les fins de semaine de la fin juin à la fin de juillet et les deux semaines de vacances de la construction. Le reste du temps les lacs sont relativement calmes.

À chaque fois que l'on finit cette période achalandée, il se trouve toujours quelqu'un (souvent les mêmes) pour pointer du doigt le «wakeboard» comme supposé grand coupable. Pourtant, pour ceux qui savent de quoi ils parlent, il est très difficile d'en faire quand les lacs deviennent comme une mer agitée à cause de la sur-utilisation combinée des riverains et de la population en général, alors que l'on retrouve trop de bateaux

en même temps sur le lac.

Le «wakeboard», pour être pratiqué de façon agréable, nécessite un plan d'eau calme pour que la vague créée par le bateau soit uniforme et exempte de broue (caractéristique de la coque de ces bateaux). Donc, quand en juillet le lac est très achalandé, les amateurs doivent eux aussi se contenter de conditions exécrables ou de peu de périodes accessibles pour en faire, pour partager le plan d'eau avec la population en général.

À preuve, le dimanche 31 juillet dernier, absence de vent et, sauf un ou deux courageux, il n'y a personne qui a fait du «wakeboard». Pourtant, le lac est comme une mer agitée à cause de la trop grande présence de bateaux. Lundi, lendemain de la fin des vacances de la construction, l'activité nautique a certainement divisé par quatre comparativement à un jour de la semaine précédente. Ce qui confirme que les bateaux de «wakeboard» ne sont pas ces nouveaux coupables que l'on voudrait qu'ils soient.

### Faussetés à corriger

1- Les vrais bateaux de «wakeboard»

possèdent des «ballasts», il est vrai. Toutefois, le poids que l'on peut ainsi ajouter dans le bateau est de 700-800 livres si utilisé à pleine capacité (l'équivalent de 4-5 spectateurs dans un bateau), contrairement à ce que certains prétendent avec leur 2000 livres. Peu d'amateurs sont capables de faire du «wakeboard» avec la vague ainsi produite; donc ce système est peu utilisé (seulement au niveau de la compétition).

2- Les bateaux de «wakeboard» (toutes des embarcations récentes) ne sont pas plus polluants que d'autres embarcations à moteur quatre temps. En fait, il existe même un certain effet bénéfique d'oxygénation et d'aération à cause du mouvement de l'hélice. CHARMES utilise même des hélices dans des endroits stratégiques sous l'eau pour créer un apport d'oxygène (La Tribune 13 septembre 2004).

3- Plus de la moitié des gens qui font du «wakeboard», le font derrière des bateaux conventionnels. Les gens veulent s'amuser. Traîner un tube, un skieur ou une personne en «wakeboard», qu'elle différence ça peut faire?

4- Le problème des vagues qui serait

supposé responsable d'érosion est une exagération grossière et une affirmation gratuite qui servent bien la cause des détracteurs. Que penser du vent qui produit entre 50 000 et 75 000 vagues par jour. Par vent fort du côté des vents dominants, ces vagues peuvent atteindre des proportions de mer. L'impact des vagues des bateaux est dérisoire par rapport à celles créées par le vent, la nature même quoi.

5- Contrairement à ce que prétend Pierre Dépôt, il est impossible de légiférer pour permettre ou non la pratique de ce sport. Les plans d'eau sont de juridiction fédérale et la loi ne permet que peu d'adaptation locale, comme en fait foi d'ailleurs le récent jugement d'un juge du Québec. Soulever à nouveau le débat alors qu'il y a absence de possibilité de légiférer revient à stimuler la zizanie entre riverains. Vaut mieux opter pour un climat de dialogue et voir comment chacun, selon les circonstances du jour (direction du vent et des vagues, quantités d'autres embarcations, solutions de rechange disponibles, etc), peuvent respecter les autres utilisateurs. Qui est susceptible de plus de civisme? Un «wakeboarder»

qui se sent indésirable ou un avec qui on initie un dialogue respectueusement?

Personnellement je crois que le problème vient du fait que nos lacs sont très prisés par tous et que malheureusement pendant 5-6 semaines les plans d'eau sont surpeuplés d'embarcations. Dans ce contexte, le sport du «wakeboard» devient une cible facile.

Moi aussi à titre d'amateur de ce sport j'aimerais avoir le lac à moi tout seul avec mes fils et leurs amis, mais je comprends que l'on vit dans un pays libre et je m'oriente plutôt à être content de voir les gens profiter eux aussi de l'été. De plus, à titre de membre de l'exécutif de mon association, je cherche à collaborer pour que les gens se parlent et soient courtois les uns envers les autres.

En terminant, je veux dire aussi que plusieurs jeunes de la région sont à Amos en fin de semaine pour la finale de «wakeboard» des jeux du Québec. Le «wakeboard» est un beau sport pour les jeunes. Soutenons-les!

Jean-Louis Roy  
Lac Brompton

Perspectives

# Le jugement d'un seul homme



**Luc Larochelle**  
luc.larochelle@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Ça me préoccupait durant le vol qui nous ramenait du Minnesota, il y a quinze jours. Aux abords des Grands Lacs, la composition des nuages sous le ventre de l'appareil donnait à penser que ça brassait passablement en dessous. Si cette violente dépression court jusqu'au Vermont, pourrions-nous atterrir et qui prendra la décision de nous détourner vers un autre aéroport?

Avec ce qui vient de se produire à Toronto, j'imagine mieux la suite des choses.

«Ici le commandant du vol en provenance de Minneapolis, nos instruments de bord nous signalent de mauvaises conditions au sol...»

«Ici la tour de contrôle, affirmatif commandant. Nous sommes en alerte

rouge. La visibilité est extrêmement réduite, il pleut abondamment et les vents soufflent avec intensité.»

«Merci. Nous vous informerons de nos intentions.»

Merde commandant, vous n'avez pas assez insisté. Vous ne lui avez pas posé la question la plus éclairante: les conditions permettent-elles en ce moment un atterrissage sécuritaire, oui ou non?

Il paraît que les contrôleurs aériens n'interfèrent jamais dans la décision qui se prend dans les airs. Ils ne tenteraient pas non plus de l'influencer indûment. Leur rôle est essentiellement de gérer les activités aéroportuaires. Tel appareil s'élance sur la piste 1, vous pouvez décoller. Un autre s'amène sur la 2 qui est libre, vous avez l'autorisation d'atterrir. Pour ce qui est des risques liés au mauvais temps, le pilote est seul maître à bord. Les autorités canadiennes le répètent sans arrêt depuis que l'Airbus A340 d'Air France s'est planté pour se décharger de tout blâme.

Telles sont les règles de l'aviation et de la marine. Ultimement, la décision revient à un seul homme selon ses con-

naissances et son jugement.

«J'y souscris entièrement. Le commandant d'un appareil est la meilleure personne pour trancher. C'est pour cela que les pilotes d'avion ont des tempéraments particuliers. Ils se fient constamment à leur jugement, agissent avec assurance et sont difficiles à convaincre qu'ils ont tort même en dehors du travail», commente le conseiller municipal Pierre Boisvert, qui connaît bien le monde aéronautique pour avoir piloté différents modèles d'appareils au sein des Forces armées canadiennes.

Ben moi, je n'y souscris qu'à moitié.

Lorsque survient un pépin en vol, quand des terroristes s'agitent et tentent de prendre le contrôle de l'appareil, lorsqu'un moteur flambe ou qu'un réservoir se vide de carburant, c'est d'une logique inattaquable que le pilote soit l'autorité suprême. Il a les deux pieds dans l'action et il est mieux placé que quiconque voudrait lui donner des ordres à distance.

Parmi les nombreuses hypothèses avancées pour expliquer le dérapage de l'avion sorti de piste à Toronto, il y a celle de l'aquaplaning. Le pilote aurait

été incapable de contrôler l'Airbus une fois que celui-ci eut touché le sol, la résistance de l'eau sur la piste l'empêchant de manoeuvrer à sa guise. C'est un risque qui pouvait vraiment être mieux évalué du haut du ciel que par un contrôleur aérien ou même un préposé aux bagages circulant avec son train miniature au sol?

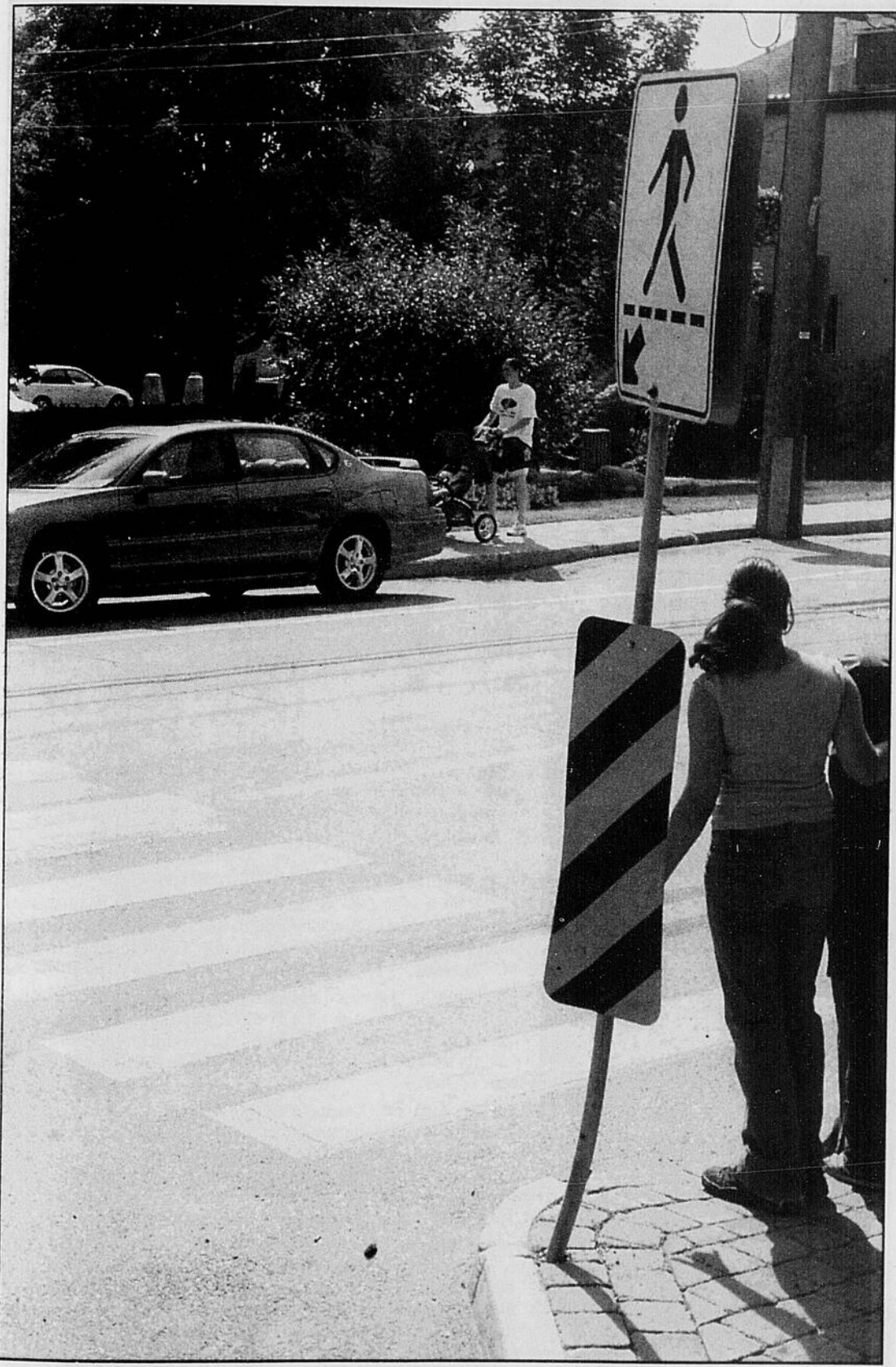
Là, vous poussez fort Capitaine Bonhomme. Moi, je débarque.

On vit dans quelle bulle technologique sur cette planète ronde: le génie humain a mis au point des sondes assez sophistiquées pour détecter le moindre élan d'un tsunami sur des dizaines de milliers de kilomètres et on va continuer à se fier au jugement d'un seul homme qui se trouve à 20 000 pieds dans les airs pour évaluer les risques liés à l'accumulation d'eau sur une piste d'atterrissage!

Fort heureusement, le ciel s'est dégagé et les crêtes touffues des Appalaches sont apparues à la hauteur de Lake Placide, jusqu'à Stowe. Il faisait un soleil radieux à Burlington. Je n'ai pas eu à expérimenter ce système monolithique qui me rendra encore plus inquiet la prochaine fois que je survolerai les zones de tempête.

## Attention, ça va coûter cher

Lennoxville veut installer de nouveaux panneaux pour les passages piétonniers



Imacom, Julie Roy

De nouveaux panneaux de signalisation pourraient être installés aux cinq passages piétonniers de l'arrondissement de Lennoxville. Les élus veulent s'inspirer de certains États américains, où la signalisation indique clairement la priorité aux piétons et le montant de l'amende prévue en cas d'infraction. Au Québec, cette amende s'élève à 138 \$.



**David Bombardier**  
david.bombardier@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

L'arrondissement de Lennoxville veut accroître la sécurité aux abords de ses cinq passages pour piétons. Les élus souhaitent s'inspirer des États-Unis et de certaines villes québécoises, où la signalisation indique clairement la priorité aux piétons ainsi que le montant de l'amende prévue en cas d'infraction.

«Encore la semaine dernière, il y a eu un accident en face de [l'ancien] hôtel de ville», déplore le président de l'arrondissement, Douglas MacAulay. Un premier véhicule s'est immobilisé comme il se doit pour laisser traverser un marcheur au passage pour piétons, rue Queen. Le deuxième automobiliste n'a pas freiné à temps et a tamponné le premier véhicule. «Heureusement, il n'y a pas encore eu de blessé. On touche du bois», affirme M. MacAulay.

L'arrondissement a récemment déposé sa demande au Service de l'environ-

nement, des réseaux et de la voirie de la Ville, qui étudie présentement le type de signalisation qui serait le plus approprié à ces endroits.

À Cowansville, par exemple, l'utilisation de panneaux indiquant le montant de l'amende (138 \$) ainsi que le mot «priorité» a eu un effet immédiat. Selon une étude réalisée l'automne

dernier dans cette municipalité de 12 000 habitants, pas moins de 60 pour cent des automobilistes respectent maintenant les passages piétonniers, en donnant priorité aux piétons lorsque ceux-ci sont engagés.

Cette priorité aux piétons est inscrite en toutes lettres dans le code de la sécurité routière, mais plusieurs automobilistes sherbrookois l'ignorent. Ceux qui en sont conscients sont pour leur part hésitants, craignant pour leur propre sécurité et celle des piétons. À la vue d'un marcheur qui s'apprête à traverser la rue, un automobiliste peut choisir de s'immobiliser sans pour autant connaître l'intention de l'automobiliste qui le suit. En même temps, l'automobiliste qui circule dans l'autre voie peut décider de poursuivre sa route, ce qui met en danger la vie du piéton.

Pour corriger la situation, le Service de police de Sherbrooke devrait lancer une campagne de sensibilisation en octobre.

Les élus de l'arrondissement de Lennoxville croient néanmoins que «cette campagne ne pourra rejoindre tous les utilisateurs du réseau routier». C'est pourquoi ils veulent ajouter de la signalisation aux passages piétonniers situés dans les rues Queen, Collège et Belvidère. Doug MacAulay espère pouvoir agir avant la rentrée scolaire.

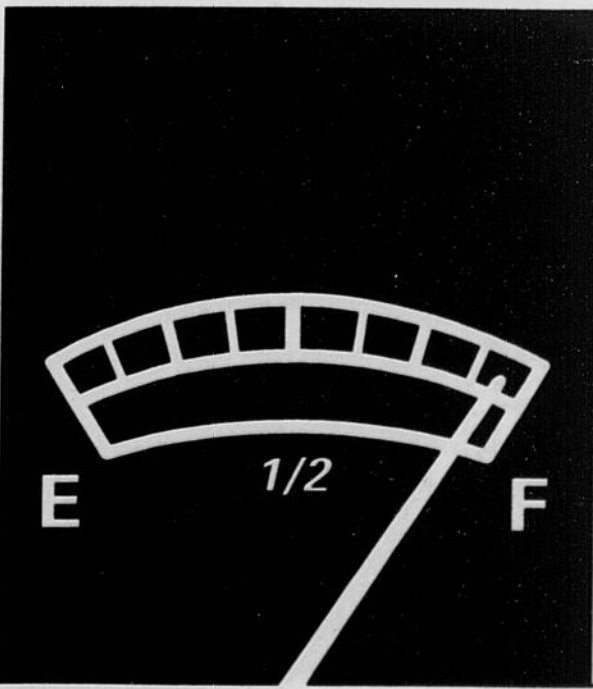
### Aussi en face de l'Udes

Cet ajout de panneaux pourrait bien avoir un effet boule-de-neige. Déjà, le conseiller Jean-François Rouleau compte faire une recommandation semblable lors du prochain conseil d'arrondissement du Mont-Bellevue. Il souhaite que de tels panneaux soient installés aux passages piétonniers du boulevard de l'Université et de la rue Galt Ouest, en face du Provigo.

La problématique de sécurité au passage piétonnier du boulevard Jacques-Cartier, près du parc du même nom, a aussi été soulevée par le conseiller Marc Denault lors d'une récente séance du conseil d'arrondissement de Jacques-Cartier. Ces passages pour piétons sont rarement respectés par les automobilistes, comme l'a quelquefois rapporté *La Tribune* au cours de la dernière année.

		Résultats	
		En dollars et centimes	
<b>649</b>	Tirage du 2005-08-03	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	3 178 542,00 \$
		5/6+ 1	227 038,70 \$
		5/6 125	1 500,40 \$
		4/6 7 535	47,10 \$
		3/6 130 446	10,00 \$
		2/6+ 88 059	5,00 \$
		Ventes totales :	12 113 306 \$
		Prochain gros lot (appr.) :	7 000 000 \$
<b>420</b>	Tirage du 2005-08-03	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 11	500,00 \$
		4/6 769	50,00 \$
		3/6 14 359	5,00 \$
		Ventes totales :	453 116,50 \$
<b>286</b>	Tirage du 2005-08-04	16 38 46 50	Compl. 41
<b>4073</b>	Tirage du 2005-08-03	NUMERO 272455	NUMERO 926554
<b>07 08 13 15 17 21 23 24 26 27</b>	Tirage du 2005-08-04		
<b>36 38 39 41 43 47 48 49 60 67</b>			
<b>7</b>	PROCHAIN GROS LOT CE SOIR	<b>17 000 000 \$</b>	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-G, cette dernière a priorité.



## FAITES LE PLEIN!

POUR S'INFORMER, COMPARER, ACHETER ET VENDRE. Visitez le nouveau carrefour des amateurs d'automobiles

**MONVOLANT.CA**

Une réalisation **cyberpresse.ca**



C'EST DE L'ARGENT!

**77 MILLIONS \$**

**77**

**CE SOIR, GROS LOT**



www.loto-quebec.com

18 ans +

16992



# Peter MacLeod veut faire du domaine Drolet un complexe hôtelier



**Claude Plante**

claud.plante@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

L'humoriste Peter MacLeod tente d'acquiescer un immense domaine situé dans la municipalité de Cookshire-Eaton pour en faire un complexe hôtelier «de détente» pouvant commander à terme des investissements d'environ 10 millions \$.

C'est ce qu'a confirmé à La Tribune l'artiste originaire de la région de Lac-Mégantic. Peter MacLeod tente depuis deux ans de mettre la main sur le do-

main de la famille Drolet, fondatrice de la compagnie sherbrookoise Sherwood-Drolet.

«J'attends des réponses du gouvernement pour le dézonage du domaine. Je veux en faire un site qui va respecter la nature, où les gens vont pouvoir aller se détendre, pour décrocher», lance l'humoriste qui vient d'offrir un gala dans le cadre du festival Juste pour rire de Montréal.

«Ça fait deux ans que je travaille là-dessus. Tout se fait en accord avec la famille Drolet. Les clients vont pouvoir y séjourner et faire de la motoneige ou du VTT. Ensuite, il vont pouvoir avoir des massages pour se détendre.»

Une consultation publique a eu lieu la semaine dernière à ce sujet. Seulement

trois personnes s'y sont présentées.

Selon lui, personne ne s'est opposé au projet. «Je ne peux pas trop en dire, comme je suis toujours en négociations pour acheter», ajoute Peter MacLeod, qu'on peut entendre chaque jour (sauf durant la période estivale) le midi sur les ondes de la station montréalaise CKOI-FM.

«Je ne l'ai pas encore acheté et je suis tout seul dans cette affaire», ajoute-t-il, pour faire taire les rumeurs. «Je travaille fort pour l'acquiescer, mais si ça ne fonctionne pas, je laisserai faire. C'est tout.»

Pour sa part, Nathalie Rousseau, une voisine du site, craint que le projet vienne troubler son environnement. «Nous, c'est le bruit qui nous fait peur. Les motoneiges l'hiver et les VTT, ça nous fait peur. Le sentier de motoneige passe juste derrière notre maison. Les gens de l'hôtel vont devoir se rendre près de chez nous pour accéder au sentier», déclare cette résidente du chemin Dolbec. «Nous ne voulons pas que le dézonage passe!»

Le domaine en question avait été développé par le fondateur de l'entreprise de bâtons de hockey, Léopold Drolet, aujourd'hui décédé. Des joueurs célèbres comme Guy Lafleur s'y rendaient pour pêcher.

Selon l'artiste né à Lac-Drolet, les citoyens demeurant dans la région de Cookshire-Eaton n'ont pas à craindre de voir leur vie bouleversée par la réalisation de ce projet hôtelier sur ce domaine de 270 acres. «C'est tellement grand qu'il n'y pas de voisins. Les motoneiges et les VTT ne dérangeront personne», a assuré Peter MacLeod lorsque joint par La Tribune.

«Je veux commencer tout petit et le faire grandir, selon la demande. C'est un projet qui va respecter la nature. Un havre de paix. C'est tellement beau ce coin-là que je ne veux absolument rien briser. J'ai envie de faire travailler du monde de ce coin. Du monde fier de travailler là.»

«J'ai pensé ajouter éventuellement un restaurant où on mangera une bouffe excellente.»

Joint au sujet de la vente, le président de Sherwood-Drolet, Denis Drolet, soutient que sa famille est d'accord avec les projets du populaire humoriste «en autant qu'il valorise l'endroit. Il a un beau projet», dit-il, en refusant de dévoiler le montant de l'éventuelle transaction.

«Nous attendons que M. MacLeod reçoive son dézonage. Ça fait deux ans qu'il essaie de l'acheter. Notre domaine est à vendre.»

Une autre consultation aura lieu le 15 août (20h) au bureau municipal de Cookshire-Eaton. Selon le maire Bertrand Landry, Peter MacLeod sera de la partie cette fois, car il expliquera son projet.

«Il y a un changement à la zone visée par le dézonage. Une personne s'y est opposée car ça touchait son terrain. L'assemblée du 15 août est ouverte seulement aux propriétaires fonciers du secteur visé par le dézonage», précise-t-il. Nous trouvons que c'est un beau projet.»

La Tribune, archives  
Depuis deux ans, Peter MacLeod tente d'obtenir le domaine de Léopold Drolet, fondateur de Sherwood-Drolet. Il veut en faire un complexe hôtelier de détente à partir duquel les gens pourront parcourir la région de Cookshire-Eaton en motoneige ou en VTT.

**la Baie** encore plus

**Le samedi 6 août, de 8 h à 11 h,**

**réglez avec votre carte de crédit Hbc et obtenez 15% de rabais additionnel\***

**sur les prix de solde et de liquidation**

**15% de rabais\* sur les prix ordinaires.**

Précisions ci-dessous.

## LIQUIDATION JUSQU'À 50% DE RABAIS

<p><b>50% de rabais additionnel</b> mode à prix de liquidation pour enfant <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p> <p><b>30% de rabais additionnel</b> • tenues mode et jeans à prix de liquidation pour elle et lui <small>Exception : mode griffée pour elle.</small></p> <p>• tenues de nuit, lingerie, chaussettes et collants à prix de liquidation pour elle <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>	<p><b>30% de rabais additionnel</b> accessoires, portefeuilles, sacs à main et bagages à prix de liquidation <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p> <p><b>25% de rabais additionnel</b> mode griffée à prix de liquidation pour elle. <small>Exceptions : I.N.C et Alfani.</small> <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p> <p><b>10% de rabais additionnel</b> meubles sans suite et à prix de liquidation <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>	<p><b>50% de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CLAUDEL tenues de nuit et peignoirs printemps-été pour elle</li> <li>• maillots de bain pour femme et enfant</li> </ul> <p><b>jusqu'à 50% de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• meubles et accessoires de jardin choisis</li> <li>• sacs à main et portefeuilles pour elle</li> </ul>	<p><b>jusqu'à 50% de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maillots de bain pour lui</li> <li>• TOMMY HILFINGER DENIM, BUFFALO, HOLLYWOOD, NAUTICA JEANS, GLOBAL MIND*, CHAPS DENIM et POINT ZERO : mode printemps-été pour elle et lui</li> </ul> <p><b>40% à 50% de rabais</b> mode estivale griffée pour elle et lui</p>
--	---	---	---

**3 JOURS D'AUBAINES Du vendredi 5 au dimanche 7 août**

**SAMEDI SEULEMENT!** Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre.

<p><b>70% de rabais</b> TRAVELPRO : bagages Havana <small>Ord. 70 \$ à 250 \$. Solde 21 \$ à 75 \$</small></p>	<p><b>50% de rabais</b> WONDERBRA et WARNER'S : culottes en boîte pour elle</p>	<p><b>40% de rabais</b> DOCKERS : mode masculine</p>	<p><b>40% de rabais</b> FAIRSET* : chaussures Babe pour elle <small>Ord. 40 \$. Solde 23,99 \$</small></p>
<p><b>femme</b></p> <p><b>39,99</b> NYGÅRD COLLECTION : hauts en tricot imprimés pour elle <small>Grandes tailles 44,99 \$.</small></p> <p><b>25% de rabais</b> STYLE&amp;CO., MANTLES et NYGÅRD COLLECTION : mode automnale pour elle. <small>Certains modèles aussi en grandes tailles.</small></p> <p><b>bijoux et accessoires</b></p> <p><b>50% de rabais</b> JONES NEW YORK : bijoux mode <small>Prix étiquetés.</small></p>	<p><b>Promo familiale JOCKEY</b></p> <p><b>25% de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lingerie, soutiens-gorge, collants et chaussettes pour elle</li> <li>• chaussettes et sous-vêtements pour lui</li> <li>• sous-vêtements pour lui</li> </ul> <p><small>En vigueur jusqu'au 11 septembre.</small></p> <p><b>20% de rabais</b> pendules et coffrets à bijoux</p> <p><b>5 \$ de rabais</b> OUTLINE® : montres</p> <p><b>homme</b></p> <p><b>40% de rabais</b> FLS de FLORSHEIM : chaussures de ville pour lui</p>	<p><b>prix ciseaux</b></p> <p><b>24,99 à 49,99</b> 10 \$ de rabais LEVI'S, DUNGAREES de LEE et RUGGED WEAR de WRANGLER : jeans pour lui <small>Ord. 34,99 \$ à 59,99 \$.</small></p> <p><b>enfant</b></p> <p><b>25% de rabais</b> mode, tenues de nuit et layette pour bébé</p> <p><b>40 \$ de rabais</b> EDDIE BAUER : siège d'auto 3 en 1. <small>Ord. 199,99 \$.</small> <b>Solde 159,99 \$</b></p>	<p><b>maison</b></p> <p><b>prix ciseaux</b></p> <p><b>39,99</b> <small>Ord. 54,99 \$.</small> BLACK &amp; DECKER : cafetière 12 tasses</p> <p><b>50% de rabais</b> SEALY : duos-sommeil Bronze V Collection Exemple. Posturepedic Bronze Classic V de SEALY, grand lit. <small>Ord. 1 698 \$. Solde 849 \$</small></p> <p><b>15% de rabais</b> BEAUMARK* : barbecues en stock</p>

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, Gluckstein Home, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une affaire incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et certains bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.  
\* Exceptions à l'offre de 15% de rabais : produits cosmétiques et parfums, montres Gucci, appareils électroniques, musique, films, jeux vidéo, logiciels, ordinateurs, gros électros, meubles, duos-sommeil, articles « Nouvellement réduit » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

## Regards tournés vers l'avenir à Barnston-Ouest



**Josiane Guay**

josiane.guay@tribune.qc.ca  
BARNSTON-OUEST

Satisfaits ou non du dénouement de la vente des propriétés de Breuvages Alaska à leur municipalité, les citoyens de Barnston-Ouest se tournent maintenant vers l'avenir. Certain anxieux, d'autres soulagés.

Membre fondateur de la Coalition québécoise Eau-Secours! pour une gestion responsable de l'eau, Jacques Dufresne se dit quant à lui «parfaitement satisfait» de la situation.

«Nous étions face à une conjoncture qui, en acquérant les terrains d'Alaska, non seulement sécurisera notre eau, mais aidera éventuellement les municipalités avoisinantes», affirme M. Dufresne.

«Dans le contexte législatif actuel, où l'arbitraire plane quant au zonage et donc à l'octroi de permis de pompage, le but est de reconnaître un pouvoir à la municipalité à cet égard, jusqu'à ce que les lois et règlements le fassent», renchérit le philosophe.

Mais alors que Jacques Dufresne affirme que l'assemblée du conseil municipal de lundi dernier a été «un bon exercice démocratique», Jacques Grenier, un des leaders du mouvement contestataire, réitère qu'une réunion régulière - comme c'était le cas - n'est pas une assemblée spéciale, vouée au débat.

Navré que la municipalité ait été sourde à la revendication centrale de la pétition signée par 170 citoyens qui réclamait une consultation publique, M. Grenier avance que «ne considérant pas la réunion mensuelle comme le moment opportun pour de telles discussions, certaines personnes ne se sont pas déplacées, mais qu'ils l'auraient fait pour une assemblée spéciale».

Jacques Grenier tient néanmoins à «remercier la population qui s'est déplacée, lundi dernier, pour avoir répondu à leurs questions».

Lui-même assis au premier rang, M. Grenier n'en démord pourtant pas. «certaines questions sont restées nébuleuses», «Beaucoup de si, mais peu de concret», résume l'homme, «il a été question de sommes d'argent et d'investisseurs, mais qui sont-ils?»

Et pourtant, au lendemain de l'annonce de l'achat des terrains de Breuvages Alaska par la municipalité de Barnston-Ouest, le bureau de la petite localité recevait déjà des appels d'acheteurs intéressés à la résidence et à la ferme.

«On va surveiller les prix auxquels les actifs de la propriétés seront revendus, s'ils cadrent avec les montants avancés par la municipalité», assure un Réal Veilleux alerte.

Jacques Dufresne en appelle, pour sa part, de la solidarité des citoyens de Barnston-Ouest afin que l'action privilégiée par le conseil soit un petit pas pour l'homme, mais un pas de géant pour ses enfants.

### SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

#### GAGNANT(E)S LOTERIE-VOYAGES 2004-2005

#### 10<sup>e</sup> TIRAGE (août 2005)

<p><b>1er prix :</b> Madame Claire Nadeau, d'Ascot (billet n° 229) crédit voyage chez Club Voyages Orford, valeur de 1 865 \$ applicable pour Puerto Plata / République Dominicaine</p> <p><b>2e prix :</b> Monsieur Léandre Boisvert, de Sherbrooke (billet n° 046) chèque-cadeau de 75 \$, gracieuseté du restaurant DaToni</p>	<p><b>3e prix :</b> Madame Nicole Vallières, de Drummondville (billet n° 106) chèque-cadeau de 50 \$, gracieuseté de Super C</p> <p><b>4e prix :</b> Monsieur Louis Côté, de Rock Forest (billet n° 148) chèque-cadeau de 50 \$, gracieuseté de Décor NW</p> <p><b>5e prix :</b> Monsieur Jean Pellerin, du Canton de Hatley (billet n° 276) chèque-cadeau de 100 \$, gracieuseté de Au pont de bois Ebénisterie</p>
---	--

**Besoin d'être écouté?**  
Quelqu'un est là pour toi!  
Anonyme et confidentiel

**564-2323**

1 800 667-3841 - Jour, soir, nuit - 7 jours